

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-550551

58118

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8644

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Hamidine Lahcen

Date de naissance : 25/05/71

Adresse : Apt 231 Residene Rrad omariq
Ain Chock Hay chenifa casablanca

Tél. : 06 59 72 16 84

Total des frais engagés : 876,02 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Sofia Othmani
Gynécologue - Obstétricienne
Bd El Qods Riad El Qods GII
2e Etage, App 12, Ain Chock
Casablanca - Tél. 05 22 50 50 71

Date de consultation : 08/10/2021

Nom et prénom du malade : NADIA HASNA

Age : 43

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : gynéologique.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 08/10/2021

110

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2021	consultation		INP : 09 12 49 540 # 300.00 #	Dr Sofia Othmani Gynécologue - Obstétricienne Bd El Qods N°ad El Qods, GH2 2 ^e Etage, Appart 12, Ain Chock Casablanca - Tel: 05 22 50 50 71

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	22/01/2021	576,40

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

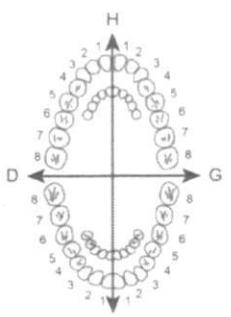
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

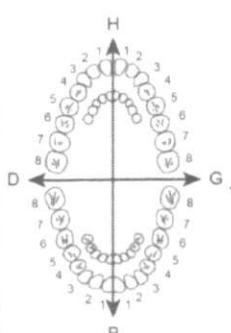
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : _____
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Sofia Othmani

Spécialiste en gynécologie obstétrique et reproduction

- Diplômée de la faculté de médecine de Santander (Espagne)
- Ancien médecin au CHU de Palma de Majorque (Espagne)
- Ancien médecin au CHU Ibn Rochd (Casablanca)
- Membre de l'association espagnole de gynécologie obstétrique et reproduction
- Membre de l'institut International Street Medicine Institute



الدكتورة صوفيا عثمانى
اختصاصية في أمراض النساء والتوليد والعمق

- خريجة كلية الطب بسانشاندير (إسبانيا)
- طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ب Mayerka (إسبانيا)
- طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد (الدار البيضاء)
- عضوة بالجمعية الإسبانية لأمراض النساء والتوليد والعمق
- عضوة بالمعهد الدولي للأبحاث الطبية

Casablanca, le : ٢٤/٠١/٢٠٢١.

22.7.2021 NAJID HABNA

- Da flor S

140.00 1 comp / 12h

- Oedex 2 comp / 10ml

2 boites

1 ml.

71.00 1 comp / 15ml

1 boite

60.00 1 ampoule / 5ml

2 boites

- Ferplast 1576.46

Angle bd Alqods et bd de Haifa, résidence Riad Alqods GH2, Etage 2, Appart 12, Ain Chock - Casablanca
(en face écoles Bab Andalousse et Al Anjal)
لгиния لفيفي شارع القدس وشارع الحسين - إقامة رياض القدس GH2، الطابق 2، شقة 12، عين الشق - الدار البيضاء
(أمام مدرسة باب الأنجلس و معهد الأنجلاء)

Dr. Sofia Othmani
Gynécologue - Obstétricienne

لгиния شارع القدس وشارع الحسين - إقامة رياض القدس GH2
Etage 2, Appart 12, Ain Chock
Casablanca - Tél: 05 22 50 50 71



05 22 50 50 71



Docothmani@gmail.com

246400030-04

122,70

246400030-04

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Falcons buvables
PPV 60,00 Dhs

6 118001 440016

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Falcons buvables
PPV 60,00 Dhs

6 118001 440016

LOT : 201160
PER : 04-2023
PPV : 140,00DH

LOT : 131200413
PER : 01/2023
PPV : 71,00DH

71,90